



AVIS PUBLIC

AVIS À UN PROPRIÉTAIRE DONT L'ADRESSE EST INCONNUE

Conformément aux articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), l'assistante-greffière de la Ville de Trois-Rivières a procédé, le 27 novembre 2024 à 10h, à la vente pour défaut de paiement des taxes de l'immeuble suivant :

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7132-50-3258-00-0000 - Carl Lessard

Désignation de l'immeuble : · Le lot 1 796 323 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

· Terrain situé en bordure du chemin De Boyvinet et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 27 novembre 2024 : 176,30\$.

Le propriétaire ci-dessus mentionné en regard de cet immeuble, contre qui la vente a été effectuée, est inscrit au rôle de valeur foncière de la Ville de Trois-Rivières à une adresse où il n'habite plus.

Après maintes recherches, nous n'avons pu signifier à cette personne la procédure de vente pour le défaut du paiement des impôts fonciers. Nous n'avons recueilli aucun indice pour nous permettre de la retrouver.

En vertu de l'article 531 de la Loi sur les cités et villes, l'immeuble vendu pour taxes peut être racheté par le propriétaire ou ses représentants légaux, en tout temps durant l'année qui suit le 27 novembre 2024, sur paiement à l'adjudicataire du prix de vente, y compris le coût du certificat d'adjudication, avec intérêt à raison de dix pour cent par an, une fraction de l'année étant comptée pour l'année entière. S'il s'agit d'un terrain vague, le propriétaire doit rembourser à l'adjudicataire, si ce dernier les a payées, en plus de ce montant, les taxes municipales et scolaires imposées sur l'immeuble concerné depuis l'adjudication jusqu'au rachat.

Si vous croyez détenir des droits dans l'immeuble ci-dessus mentionné, nous vous invitons à communiquer avec la soussignée pour avoir les détails de la vente et les coordonnées de l'adjudicataire pour cet immeuble.

Trois-Rivières, ce 14 décembre 2024.

L'assistante-greffière,

Marie-Michèle Lemay, notaire
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Télécopieur: 819 372-4636